

Grève reconductible à partir du 17 mai !

Marseille, le 11 mai 2016

Contre la LOI TRAVAIL (*et son monde*) :

Après deux mois de mobilisations successives des étudiant-e-s, lycéens-nes, chômeurs-euses (*privés d'emplois*), salarié-e-s et fonctionnaires, il est grand temps d'intensifier le rapport de force par le biais d'une grève reconductible de tous les postiers-ères sur le territoire

- ❑ Refuser la LOI TRAVAIL, c'est placer la Loi au-dessus des accords (*branche ou entreprise*), ainsi que les accords de branche au-dessus des accords d'entreprise
- ❑ Refuser la LOI TRAVAIL, c'est aussi s'opposer à la mise en place d'un aménagement du temps de travail sur 3 ans avec des périodes faibles et des périodes fortes sans paiement d'heures supplémentaires
- ❑ Refuser cette « **KHOMRI** » de Loi, c'est également limiter les motifs légaux de licenciements économiques et éviter ainsi les « **licenciements boursiers ou capitalistes** ».

Les postiers-ères excessivement concerné-e-s par la casse prévue du Code du Travail ! Sans reprendre les nombreux articles du projet de LOI TRAVAIL que le gouvernement et patronat essaient d'imposer, il nous semble important de citer trois mesures qui concernent tous les postiers-ères :

Inversion de la hiérarchie des normes : Avec la primauté de l'accord d'entreprise ou d'établissement sur les accords de branche et la Loi (*code du travail*). Les accords d'établissement deviendraient supérieurs (*en valeur normative*) à la Loi et aux différents accords de branche. (*Fonctionnaires et salariés concernés par les accords collectifs en tout genre à La Poste...*).

Chaque établissement pourrait faire « sa propre loi » par accord et tous les postiers-ères (d'un même département ou d'un département à l'autre) pourraient avoir des droits sociaux différents.

Modulation (ou aménagement) du temps de travail : Modulation sur 3 ans avec instauration de périodes faibles et fortes (*un air de déjà vu à la distribution*) permettant à La Poste de n'avoir aucune heures supplémentaires à payer. Avec un simple accord d'entreprise ou d'établissement, La Poste pourrait aussi réduire la majoration appliquée aux heures supplémentaires (*de 25% à 10%*).

Licenciements économiques : Le projet de Loi prévoit d'autoriser les licenciements économiques en cas de baisse de chiffres d'affaires et/ou de résultats d'exploitation sur plusieurs trimestres, notamment au sein des secteurs d'activités des Groupes (*comme la Poste*). Avec l'argument fallacieux de baisse de trafic (*et de CA*) avancé tous les mois par La Poste, on peut imaginer (*très facilement*) le risque de multiplication de plan de licenciements collectifs.

Une grève reconductible interprofessionnelle nécessaire !

Après les 2 mois de mobilisations successives contre la LOI TRAVAIL (*et son monde*), avec des journées de grève rapprochées, des luttes citoyennes (*Nuit debout, 13 en luttés...*), des actions de la jeunesse et des précaires, il faut généraliser le rapport de force et construire la grève reconductible interprofessionnelle.

Toutes les organisations syndicales doivent prendre leurs responsabilités et appeler les postiers-ères à lutter collectivement avec les autres travailleurs-euses dans le pays...

A partir du 16 mai 2016, les routiers rentrent dans la danse en grève reconductible, suivie par les cheminots... Les postiers-ères doivent donc peser dans le rapport de force global à mettre en œuvre dans le pays !



Refuser le déni de démocratie et obtenir le retrait de la loi antisocial « EL KHOMRI » :

Face à la lutte sociale inédite qui perdure depuis 2 mois, à l'absence de majorité parlementaire (*et de majorité d'opinions favorables*), le gouvernement passe en force en utilisant l'article 49 alinéa 3 de la Constitution (*procédure d'adoption forcée de la loi sans vote du parlement*). Il s'agit d'un véritable scandale démocratique et populaire.



Police partout !... Violences policières au rendez-vous !

Entre garder la paix et forcer l'ordre, le fossé est parfois étroit et les directives gouvernementales portent atteintes à la liberté de manifester et de se mobiliser collectivement... SUD PTT condamne toutes les violences policières !

Postiers-ères, salariés-e-s, fonctionnaires, chômeurs-euses, étudiant-e-s et lycéens-nes, il est temps d'unir nos forces et de mener une grève reconductible interprofessionnelle. Le 17 mai 2016, rendez-vous 10h30 au Vieux Port !